BAC DE SES · SESSION 2025

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Amérique du Nord | Jour 2 | 25-SESJ2AN1 | Structure sociale

Vous montrerez que l'analyse de la société française en termes de classes sociales peut être contestée.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'analyse de la société française en termes de classes sociales peut être contestée.

DOCUMENT 1

Équipement en biens durables des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017 (en %)

	Équipement des ménages			
Catégories socio-professionnelles	Au moins deux téléviseurs	Abonnement à une chaîne télévisée	Téléphone portable	Connexion à internet
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	55,6	63,1	98,2	93,4
Cadres et professions libérales	32,4	73,5	99,3	98,8
Professions intermédiaires	41,4	71,9	99,4	97,1
Employés	41,9	67,3	99,3	92,1
Ouvriers	50,4	65,8	98,7	89,9
Retraités	46,1	50,3	88,2	67,9
Ensemble	**43,7**	**61,6**	**94,5**	**83,8**

Champ : ensemble des ménages en France métropolitaine.

Source : d'après *INSEE Résultats*, 23 février 2021.

Lecture : 50,4 % des ménages dont la personne de référence appartient à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers possèdent au moins deux téléviseurs en 2017.

DOCUMENT 2

Pour reprendre une boutade[1] fameuse « la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », soit dans la *doxa*[2] marxiste un groupe unifié dont les membres occuperaient les mêmes positions dans les rapports sociaux de production et seraient dotés de la même conscience de classe. […] Déjà [dans les années soixante], le degré de syndicalisation, la taille des établissements, leur caractère plus industriel ou plus artisanal, la place dans les hiérarchies professionnelles et le niveau de qualification, les origines familiales, le capital d'autochtonie[3] pour les uns, les motifs d'immigration pour d'autres, les traditions politiques des municipalités et des lieux de résidence et/ou de travail, le degré de concentration et le caractère plus ou moins collectif de l'habitat étaient autant de variables permettant d'opérer des différenciations fines, explicatives de rapports à la politique, au vote et au « vote de classe » déjà très contrastés.
La fermeture des plus grands établissements, l'hémorragie des emplois et la désertification des bassins industriels qui l'ont accompagnée, la démultiplication des contrats de travail et le recours massif à l'intérim, aux temps partiels, aux horaires variables, la tertiarisation et la taylorisation des postes de travail dans les « industries de service », l'individualisation des responsabilités et la valorisation de la « compétence » personnelle, le lien de plus en plus distendu entre ancienneté, qualification et place dans les micro-hiérarchies professionnelles, ont fortement accentué ces différenciations initiales, induisant une fragmentation de ce que l'on peine parfois à nommer des collectifs de travail.

Source : Patrick LEHINGUE, « L'électorat du Front National » *in* Gérard MAUGER, Willy PELLETIER*, Les classes populaires et le FN. Explications de vote*, 2017.

1 : Boutade : paradoxe.
2 : Doxa : théorie, discours.
3 : Autochtonie : fait d'être originaire du lieu (ici où est implantée l'usine).

DOCUMENT 3

Salaires mensuels nets au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle en 2021 (salaires en équivalent temps plein), en euros

	Cadres[1]	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1er décile (D1)	2 160	1 560	1 300	1 310	**1 370**
1er quartile	2 730	1 860	1 440	1 500	**1 590**
Médiane	3 510	2 270	1 650	1 760	**2 010**
3e quartile	4 770	2 780	1 980	2 110	**2 770**
9e décile (D9)	6 830	3 450	2 440	2 520	**4 010**
Rapport D9/D1	3,2	2,2	1,9	1,9	**2,9**

1 : y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : salariés du privé, hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, 2023.

Lectures : les 10 % des cadres les moins bien payés avaient un salaire net mensuel, en équivalent temps plein, inférieur à 2 160 euros en 2021 ; les 25 % des ouvriers les mieux payés avaient un salaire net mensuel, en équivalent temps plein, supérieur à 2 110 euros en 2021.